

## SOMMAIRE

- 2 Rêve d'église
- 2 Vie Active
- 3 Élections municipales
- 4 Capsule temporelle
- 6 MDJ
- 9 Chiens et vélos
- 10 Nouvelles municipales
- 12 Nouvelles des organismes
- 14 Rapport du maire
- 15 Les avis publics
- 18 Appel d'offre: déneigement
- 19 Cybercriminalité
- 21 Offre d'emploi: concierge
- 23 Offre d'emploi: pareur d'onglons

## APRÈS 18 MOIS DE COVID

Par Louis-Marie Lavoie

Nous sommes tous bien contents de l'allègement des mesures sanitaires décidé par la Sécurité publique. Au Canada, au Québec, le nombre de personnes atteintes par le Covid-19 semble baisser semaine après semaine. Tant mieux pour nous, tant mieux pour tous. Tant mieux pour le système de santé dont les travailleuses et les travailleurs sont à bout de souffle. On sent actuellement comme un réveil général après une période de léthargie. Les conséquences de cette plus grande liberté d'action et de rassemblement dont nous jouissons maintenant se manifestent chez nous par une reprise timide, mais réelle, des rencontres chez les responsables d'organismes et de leurs projets d'activités. À noter que ce ne sont toutefois pas tous les organismes qui ont sommeillé pendant les dix-huit derniers mois. La bibliothèque, la Pastorale, la Maison des Jeunes se sont adaptées aux exigences sanitaires, certes, mais n'ont cessé d'œuvrer. Le bureau municipal n'a pas chômé lui non plus.

Cette présente édition de votre journal se veut comme le portrait de la situation actuelle de ces groupes de personnes qui interviennent dans le milieu ham-nordois. À la lecture de ses pages, nous serons plus en mesure de prendre le pouls de la vitalité de notre communauté, maintenant, après 18 mois de pandémie. Du côté de la municipalité, beaucoup de nouveautés feront l'objet de quelques articles. Une entrevue avec l'inspecteur en bâtiment et en environnement, Patrick Duchaine, nous a fourni plein de renseignements à partager avec nos lecteurs quant au développement domiciliaire, aux nouveaux arrivants, à Véloroute-Appalaches, à des subventions récemment accordées.

Le Hameau s'est aussi intéressé particulièrement aux Incroyables Comestibles, de même qu'à la MDJ et à l'enfouissement de sa capsule temporelle, dans des documents illustrés de photos. Il a en outre invité les diverses associations de notre territoire à communiquer à tous messages et nouvelles. Cet été donc, suite à une trop courte période de vacances, la vie reprend son cours; les contacts si espérés sont moins « frileux », les voyages, transports, magasinages, repas au restaurant, les petits cafés entre amis, tout cela jouit d'une plus grande permissivité. Bravo! Il ne faut toutefois pas oublier que la pandémie, elle, n'est pas terminée. Un peu partout dans le monde, une troisième puis une quatrième vague apparaissent. Le virus s'adapte et se transforme. Bien que nous semblions privilégiés, nous ne sommes pas à l'abri. Nous devons nous faire vacciner si ce n'est déjà fait, continuer à nous protéger, à porter le masque, à nous laver les mains et à respecter un minimum de distanciation. Gardons un peu de cette discipline. Parce qu'il ne faut pas reculer, revenir comme nous étions il y a un an et demi.



## RÊVE D'ÉGLISE : LA SUITE

Par Gérald Lehoux, Pierre Picard, Marylène Morin et Martin Larrivée

Lors d'une parution précédente, un petit groupe avait fait part d'une réflexion qui avait été menée dans notre communauté pour rêver l'Église de demain. Le texte intégral a été enfoui dans la capsule temporelle qui a été mise en terre par les jeunes à la maison des jeunes le 23 juin dernier. Nous pourrions donc revisiter ce texte dans sept ans lors de sa réouverture et voir où nous en serons, à ce moment, dans l'aventure de notre communauté chrétienne paroissiale.

Le groupe s'est réuni à nouveau le 2 juin pour une nouvelle rencontre et pour poursuivre la réflexion. Il est sorti de cette rencontre une volonté d'entendre les gens sur leurs besoins communautaires et spirituels. On entend par besoin spirituel : le bonheur, la quête de sens, la relation aux autres, l'orientation à donner à nos vies, les valeurs à transmettre à nos enfants, l'ouverture à la vie et à ce qui est plus grand que nous. La communauté chrétienne étant au service de tous, elle doit se mettre à l'écoute de toute la communauté humaine.

Il serait donc intéressant pour l'ensemble de réunir régulièrement un petit groupe de 6 ou 7 personnes afin de réfléchir et de se former ensemble sur la façon d'aborder les nouvelles réalités qui se bousculent dans notre communauté de Ham-Nord.

Ce groupe de croyants se réunirait pour réfléchir sur les besoins présents et futurs et sur l'avenir de la communauté chrétienne et humaine de Ham-Nord. Il serait réuni pour la réflexion, afin de se donner du recul et pour ne pas se dissiper dans l'action directe.

La réflexion porterait sur la façon de cheminer tous ensemble et de faire communauté en 2021. Il y aurait invitation régulière de conférenciers ou de personnes avec des bagages intéressants pour partager ponctuellement avec le groupe.

Pour la suite, et bien, l'Esprit Saint s'en occupera ! La vie chrétienne ne se limite pas à la célébration liturgique entre les quatre murs d'une église (église avec un « e » minuscule) trop grande.

Sans rien rejeter de ce qui se fait aujourd'hui dans notre belle communauté chrétienne, comme pour la rivière qui coule à travers la montagne, la source de la foi est en amont, cachée à l'œil de l'observateur. Il suffit d'être attentif, car elle est bien là !

L'Église (Église avec un « É » majuscule) est cette communauté vivante qui s'épaule, se soutient, se préoccupe les uns des autres, dans cette vie qui nous est donnée généreusement afin de vivre en chrétiens décomplexés, ici et maintenant. Vivre quelque chose de fort et de beau dans un groupe pour se projeter vers notre avenir et celui de nos enfants et petits enfants.

Parallèlement à cette démarche locale, des liens et des affinités ont pu émerger au courant du printemps et de l'été avec d'autres groupes dans la grande région et qui sont, eux aussi, à réfléchir la communauté dans leurs propres milieux. Ça promet !

Si cette démarche vous interpelle, joignez-vous à nous. Ça débute cet automne.



## VIE ACTIVE



**Des exercices qui respectent votre rythme,**

**Des résultats puissants!**

**Vie Active, ce sont des exercices bien pensés pour bouger et retrouver une part de votre souplesse et de votre agilité... intelligemment!**

**Une belle façon de se préparer pour accueillir l'automne en santé!**

**Surveillez les dates, on reprend bientôt...**

## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021

Par Mathieu Couture, D. G. municipalité et président d'élections

En 2021, l'ensemble des municipalités du Québec sera en année électorale. Des élections sont prévues pour le **7 novembre** prochain. Voici donc quelques grandes lignes qui vous expliqueront les différentes étapes.

### Postes ouverts aux candidatures :

Mairesse ou maire

Conseillère ou conseiller 1

Conseillère ou conseiller 2

Conseillère ou conseiller 3

Conseillère ou conseiller 4

Conseillère ou conseiller 5

Conseillère ou conseiller 6

- 1** Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau du président d'élection durant la période suivante :  
**Du vendredi 17 septembre au vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021, 16 h 30**
- 2** Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9 h 30 et 20 h, aux dates suivantes :  
**Jour du scrutin : Dimanche 7 novembre 2021**  
**Jour de vote par anticipation : Dimanche 31 octobre 2021**
- 3** \* *Mesures exceptionnelles liées à la situation sanitaire (pour l'année 2021 seulement) (vote par correspondance – COVID-19) :*

**\* Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :**

1. Vous êtes domicilié(e) dans un centre hospitalier, un CHSLD, un centre de réadaptation ou une résidence privée pour aînés inscrits au registre constitué en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-4.2) ou dans un centre hospitalier ou un centre d'accueil au sens de la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris (chapitre S-5);
2. Vous êtes domicilié(e) dans la municipalité, mais incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;
3. Vous aurez 70 ans ou plus le jour du scrutin;
4. Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
  - êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
  - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(teuse) de la maladie;
  - présentez des symptômes de COVID-19;
  - avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
  - êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

**Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec le président d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.**

**Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés par la poste à partir du 7 octobre 2021.**

Pour toutes questions concernant les élections municipales, n'hésitez pas à communiquer avec moi, Mathieu Couture : 819-344-2424. Je me ferai un plaisir de vous répondre.

## La MDJ et sa capsule temporelle

Par Louis-Marie Lavoie

### Fin juin 2028...

*En ce début de soirée sur la rue Caron, à Ham-Nord, plusieurs personnes attendent patiemment la sortie de terre de la capsule temporelle qui a été enfouie ici, sur le terrain de la Maison des Jeunes, il y a maintenant 7 ans. Que de choses se sont passées depuis : la covid-19 n'est plus qu'un lointain souvenir, la population de notre municipalité a dépassé le seuil des 1000 âmes, le Canadien a enfin gagné la Coupe Stanley... Et on se demande tous ce soir ce que peut bien contenir la capsule.*

Mais non, cette histoire est une fiction : cet événement de 2028 n'a pas eu lieu, pas encore.

Contrairement à la cérémonie, bien réelle celle-là, qui s'est déroulée pendant un superbe coucher de soleil le 23 juin 2021 pendant laquelle ham-nordoises et ham-nordois de tous âges ont assisté au dépôt de dessins, textes et objets divers choisis avec soin, dans un cylindre galvanisé bien étanche, puis à l'enfouissement de ce dernier. Ce fut un moment touchant pour les spectateurs, important et significatif pour les participants. Combien de vœux, d'espoirs, de rêve de jeunesse y furent déposés ? Combien de souvenirs et d'artefacts de la réalité d'aujourd'hui y trouvera-t-on dans quelques années ?

Pour le journal le Hameau, l'événement méritait qu'on en parle et aussi qu'on le comprenne ; Marylène Morin, l'actuelle coordonnatrice de la Maison des Jeunes, nous a accueillis, nous et nos questions, avec sa générosité et sa gentillesse coutumière. Nous résumerons ici nos échanges.

### À propos de la capsule temporelle

Il y a de ces moments privilégiés à la MDJ où les jeunes réunis en comité ont l'occasion d'exprimer idées, désirs et projets, de discuter et de décider des activités qu'ils mettront sur pied. Un soir ils ont parlé de l'avenir de leur repère, de la future clientèle de leur Maison, de la manière d'attirer de nouveaux candidats.

Ils ont imaginé de faire revivre la capsule temporelle dès cet été, de la déterrer dans 7 ans. Ils ont prévu d'élargir la participation à ce projet à toute la popu-

lation et d'impliquer particulièrement les jeunes de l'école primaire. Cela a fonctionné : ces derniers ont visité la MDJ, ont participé à une activité créée pour eux ; ils ont écrit des messages pour la capsule, messages qu'ils auront l'occasion de relire quand ils auront l'âge d'en être membres à leur tour.

Il est 19 h. Les cloches de l'église sonnent et alertent les jeunes qui se rameutent en vélo en direction de la MDJ. Une cérémonie toute simple commence. Petit discours de présentation de la part de Marylène. L'heure est à l'humour. On prend des photos. En plus des messages des jeunes et des animatrices, déjà introduits dans le cylindre, des ados y ajoute le masque de Momo, leur « running-gag », et un autre masque, bleu, celui-ci, symbole vedette des mesures sanitaires auxquelles ils ont dû eux aussi se plier depuis un an et demi. Va-t-on se souvenir de la pandémie dans 7 ans ? Pour les adultes, le temps passe vite, mais pour eux, cela paraît si loin.

### La mission de la MDJ

Son nom le dit, la MDJ s'occupe des jeunes, oui, d'accord, c'est comme une évidence. Mais, à lire le contenu des pages dédiées à leurs activités et projets à chaque parution du journal, on s'aperçoit qu'une somme d'énergie considérable leur est consacrée. On a pu se rendre compte également qu'alors que tous les organismes du village gelaient leurs opérations à cause de la pandémie, la MDJ, elle, a répondu présente sans arrêt, et n'a jamais cessé d'offrir son soutien et ses services à sa jeune clientèle. C'est plutôt admirable, non ?

On a voulu savoir pourquoi et on a interrogé Marylène à ce sujet. Cette dernière, pour ceux qui ne la connaissent pas, est arrivée fin mars 2021 en remplacement de Mélanie Barbeau, temporairement indisponible, à la tête de la Maison. Marylène, qui a déjà siégé au conseil d'administration de l'organisme, a vraiment à cœur de remplir les objectifs matériels, psychologiques et moraux de la MDJ.

Donc, pour en revenir à la question de l'impressionnante implication des adultes responsables à la MDJ, la coordonnatrice, les animateurs et animatrices se trou-





vaient et se trouvent toujours en première ligne pendant cette pandémie. Ils se sentaient le devoir d'agir comme un filet social, d'encourager, de donner du support aux jeunes, de les valoriser. Ils les ont écoutés, informés, occupés, animés. La pandémie, semble-t-il, ce n'était vraiment pas le moment de les laisser pour compte.

**Quand on prend soin du présent, on prépare bien l'avenir.**

On peut, on doit avoir beaucoup de respect pour le travail qui est accompli dans cette maison de la rue Caron, dont l'intérieur est d'ailleurs superbement bien aménagé. Nous espérons que ces quelques lignes sensibiliseront le lecteur ou la lectrice à l'importance de ce qui y est accompli pour la jeunesse d'ici. Et si on peut aider, tant mieux. En tant que communauté, cela concerne chacun d'entre nous.

## RETOUR sur la Capsule temporelle!



## QU'EST-CE QU'ONT FAIT EN MDJ



**Maison des jeunes  
des Hauts-Reliefs**



**819-344-5530**



Animateurs MDJ Hauts-Reliefs  
Maison des Jeunes des Hauts-Reliefs

Cela varie grandement d'une année à l'autre car les projets sont développés à partir des intérêts des jeunes fréquentant la MDJ et les différentes passions des intervenants-animateurs. Une belle brochette d'activités a eu lieu au fil des années. Ce qui fait que nous bénéficions actuellement d'un beau local de musique, d'un local d'art, d'un coin informatique et d'un génial entrepôt de matériel sportif oui parce que à Ham-Nord ça bouge et ça rock. Sans oublier le coin cuisine parce que bien sûr à l'adolescence l'alimentation est une préoccupation, et développer ses talents culinaires ou ne serais de ne pas se laisser mourir de faim c'est important. Les soupers sont aussi une belle occasion d'échanger. Les jeunes on même mis en place une cantine qu'ils gèrent eux-mêmes. Il y a des soirs chill, des soirs sportifs et des soirs hyper bouqués, mais l'important demeure le plaisir d'être ensemble, de rire, de se soutenir. Les intervenants-animateurs offrent à l'occasion des ateliers de sensibilisation sur des sujets qui préoccupes les jeunes. Nous collaborons aussi avec différents partenaires et accueillons des invités qui viennent faire de la prévention ou outillés les jeunes. Ainsi tout en expérimentant et développant leurs champs d'intérêt les ados qui fréquente notre MDJ son informer et prennent de plus en plus de pouvoir sur leur vie et deviennent actif dans leur communauté en s'impliquant de façon bénévole dans les activités du village.

.....➔

 **Activités d'été à la MDJ**   
**Août 2021**

- Photoshoot avec Maïka - 4 août
- Ciné-parc extérieur - 6 août
- Bootcamp - 13 août
- Journée inter-MDJ (compétition Kickball) à Chesterville - 17 août
- Projet Boite à savon
- Collecte et triage des canettes (activité d'autofinancement)
- Activités sportives extérieurs / Bombe de minuit / Grandeur nature (GN)
- Projet interculturelle (2 sorties restantes: #2 Camp beauséjour (11 août) #3 Trois-Rivières (20 août))
- Soirée des membres - 26 août

**ACTIVITÉS SELON LES POSSIBILITÉS...  
SURPRISES!**

**\*LES JEUNES DE CHESTERVILLE PEUVENT  
PARTICIPER AUX ACTIVITÉS OFFERTES À HAM-NORD  
ET NOTRE-DAME!**





## La MDJ proposera différentes activités durant l'été

2 août au 6 septembre 2021

**Maison des jeunes** \*Programmation à la semaine\*  
**des Hauts-Reliefs**

**LUNDI:**  
17h à 21h



**MARDI:**  
17h à 21h



**MERCREDI:**  
13h à 17h  
18h à 21h



**JEUDI:**  
13h à 17h  
18h à 21h



**Vendredi:**  
17h à 22h



Les mesures sanitaires et de distanciation sont toujours en vigueur.

\*\*Les jeunes doivent **OBLIGATOIREMENT** porter le masque de procédure, à l'intérieur fourni par la MDJ gratuitement.



Les membres aspirants (11 ans) sont invités à tout les jours durant l'été!



Animateurs MDJ Hauts-Reliefs  
Maison des Jeunes des Hauts-Reliefs



MDJ Ham-Nord



819-344-5530

**ATTENTION**

**L'HORAIRE AUTOMNE-  
HIVER 2021-2022  
COMMENCERA LE 23  
AOÛT 2021.**



**BOOT**

**CAMP**

**Toute la communauté est invité à participer  
et/ou venir encourager les jeunes à traversé le  
parcours!**

VENEZ SOUTENIR L'EQUIPE DE FRANCE

**Vendredi 13 août**

**18h à 19h à l'aréna d'Ham-Nord**

**Souper Hot Dog inclus** pour les participants à 19h

**Inscription au 819-344-5530**

**Lance-toi un défi:**

**10 obstacles!**



## Chiens et vélos : mauvais mélange !

Par Louis-Marie Lavoie

*« Il est important de garder en tête que votre animal de compagnie, qu'il soit petit ou grand, doit absolument et en tout temps demeurer sur votre propriété. »*

C'est en ces termes que Patrick Duchaine, du bureau municipal, s'adressait aux propriétaires de chiens, avant de citer quelques articles de la réglementation municipale à ce sujet dans le Hameau de mars.

Il semble que ces propos doivent de nouveau être rappelés, dans le cadre plus spécifique de l'utilisation des chemins et des rangs qui jalonnent notre village et nos campagnes. En effet, on doit savoir qu'une activité touristique d'importance, nommée Véloroute-Appalaches, dont une portion coïncide avec « Victoriaville et sa région », propose ici 9 circuits de promenade en vélo dont on vante la nature, la quiétude et l'émerveillement; et que certains tronçons de ses 534 kilomètres passent sur le territoire de Ham-Nord, devant les maisons, les terrains de certains de nos concitoyens.

Or, malheureusement, il arrive que des chiens, par jeu ou parce qu'ils sont de bons gardiens, se mettent à courir après les cyclistes.

On comprendra que cela puisse représenter un réel danger. Un accident est vite arrivé. Le cycliste souhaite éviter les blessures, mais n'est pas à l'abri d'une chute involontaire provoquée par le comportement d'un animal. Dans cette éventualité, même avec les meilleures intentions du monde, le propriétaire du chien risque de faire l'objet d'une poursuite judiciaire. Il a donc intérêt à respecter les règlements dont nous citons plus bas, pour rappel, quelques extraits. C'est dans l'intérêt de tous.

Article 122, dispositif de retenue : Tout animal gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain.

Article 123, animal errant dans un endroit public ou privé : Le gardien d'un animal ne peut le laisser errer dans un endroit public ou sur une propriété privée autre que celle du propriétaire de l'animal.

Pour en savoir plus sur la Véloroute, consultez :

<https://www.tourismeregionvictoriaville.com/landing/veloroute-des-appalaches/>



## Une population qui s'épanouit !

Par Louis-Marie Lavoie

Partout, une des conséquences de la Covid-19 a été ce véritable bouleversement tout à fait inattendu dans le domaine résidentiel : flambée des coûts des matériaux de construction, hausse des valeurs immobilières et surtout augmentation des transactions d'achats et de ventes de maisons.

Notre territoire n'a pas échappé à ce phénomène, ce qui a eu comme corollaire de stimuler chez nous l'acquisition de terrains et la construction de nouvelles résidences. Et plus intéressant encore : d'attirer de nouvelles familles à Ham-Nord.

Si la pandémie a eu un impact sur les décisions prises par nos futurs nouveaux concitoyens, d'autres éléments de réflexions les ont emmenés à choisir de s'installer ici : la beauté des paysages, les services offerts, la qualité de vie et la recherche d'un milieu tranquille. Parfois, il s'agit simplement d'un retour aux sources, d'un rapprochement de la famille et de certaines valeurs.

Quelques chiffres ? Pas moins d'une quinzaine de nouvelles personnes de tous âges font désormais partie du paysage de Ham-Nord. Dans le développement de la rue Nolette, 8 terrains ont été vendus ; sur le territoire de Ham-Nord, il y a 10 maisons neuves cette année. Sans compter les autres propriétés qui ont simplement changé de mains.

Cette recrudescence de nouveaux arrivants ne peut que réjouir les élus et les membres du bureau municipal. En effet, en plus de dynamiser la vie sociale et la participation citoyenne à notre milieu, d'apporter éventuellement du sang neuf au sein de nos organismes, de permettre une plus grande fréquentation de notre église, des garderies, de notre école primaire, de la Maison des Jeunes et des commerces, elle permettra également la rentrée de nouveaux revenus par le biais des taxes. Cette nouvelle richesse permettra d'augmenter la qualité des services municipaux ou de répartir leurs coûts sur de plus nombreuses personnes.

Les ham-nordois déjà intégrés, qu'ils soient de souche ou plus récemment installés, rencontreront donc de nouveaux visages à l'occasion de leur promenade ou d'une visite à l'épicerie, à la caisse Desjardins, ou lors d'une soirée de danse, quand cela sera permis, par exemple. Voilà une belle opportunité de mettre en pratique notre qualité d'accueil. Soyons donc ouverts et réceptifs ; ils sont nos concitoyens maintenant et ce qu'ils apportent ne peut que nous enrichir et faire grandir notre communauté.

## Argent neuf injecté chez nous !

Par Louis-Marie Lavoie

### 62 000 \$

Il existe un programme qui a pour but d'améliorer la qualité de vie des aînés et, par le fait même, de favoriser un vieillissement actif au sein de leur communauté : le PRIMADA.

Ce Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés permet de soutenir financièrement les municipalités ayant adopté une politique des aînés et le plan d'action MADA pour la réalisation de petits travaux de construction, de réfection ou d'agrandissement d'infrastructures utilisées par les aînés.

La municipalité du Canton de Ham-Nord, reconnue officiellement comme amie des aînés, a demandé et obtenu une subvention de 62 000 \$ pour la réfection des sentiers « Des Cascades » et « Du ruisseau Demers ». On y installera en plus des bancs et de petites balançoires dans les parcs, créant ainsi des aires de repos.

### 20 000 \$

La Coopérative de solidarité – Maintien des services à Ham-Nord a présenté une demande de subventions au CDEV dans le but d'améliorer les infrastructures au garage actuellement opéré par Les Mécanos d'Ham-Nord.

Pour rappel, l'organisme, la Coop, a été spécialement créé il y a environ 2 ans pour assurer la transition entre les services offerts depuis longtemps par M. Paul Taschereau, et son épouse Danielle, et un nouvel opé-



rateur dispensant les mêmes services (essence et mécanique).

De son côté, la Corporation de Développement Économique de Victoriaville et sa région (CDEV) a comme mandat de réaliser différents projets liés au développement industriel, commercial, agricole et touristique sur le territoire de la MRC d'Arthabaska.

Elle a accordé 20 000 \$ à la Coopérative qui utilisera ce montant pour effectuer une mise à niveau des pompes à essence et des améliorations locatives.

## Développement de la rue Nolette

*Par Louis-Marie Lavoie*

Comme on l'a relaté, les deux dernières années ont été témoins d'une effervescence inespérée dans l'acquisition de terrains et la construction de nouvelles résidences à Ham-Nord.

Une conjoncture particulière, sans doute reliée à la pandémie, bien assistée par le travail de l'agent d'immeuble, et encouragée par un prix d'achat intéressant et la perspective d'une belle qualité de vie, a grandement participé au succès du projet de développement résidentiel de la rue Nolette.

Bilan à ce jour : 8 terrains sont vendus, 2 maisons sont actuellement en construction ; 2 le seront l'an prochain. Les objectifs de la phase 1 sont atteints et on procède déjà aux avis, règlements et autres procédures incontournables afin de mettre en place la deuxième phase du projet dès septembre : 12 nouveaux terrains disponibles, prolongement de la rue Nolette jusqu'au niveau du terrain de tennis, incluant les 3 services : égouts, fluvial, et eau potable. Dans le cadre du projet, la municipalité entend également procéder aux demandes nécessaires pour l'extension du réseau électrique et des autres services publics : téléphone et internet haute vitesse.

On peut se tenir au courant de l'évolution de ce dossier en assistant aux réunions du conseil municipal ou en lisant les avis et autres comptes-rendus sur le site de la municipalité de Ham-Nord ou placardés sur les murs du bureau de poste.

## Regard sur les Incroyables Comestibles

*Par Louis-Marie Lavoie*

Mardi 15 juin à 18 h 30 a eu lieu la soirée des plantations et semis dans les bacs et les platebandes du Parc du 150e. Environ 10 personnes ont participé, dont plusieurs enfants. Une des grosses platebandes a été réservée pour les activités de l'OTJ.



Les Incroyables Comestibles ne peuvent fonctionner sans la contribution des bénévoles qui viennent arroser, désherber et un peu plus tard cueillir. Selon des commentaires reçus, on comprend que les gens aiment bien que cette activité ne soit pas trop « organisée » ; on en aime le « côté relax, organique, un peu improvisé ; ce n'est pas contraignant. C'est même apaisant de venir s'occuper comme ça dans le parc ». On note aussi que les bacs et platebandes ne sont pas à l'abandon. C'est un bel espace et il y a du monde qui s'en occupe. Merci à vous.



# DES NOUVELLES

## DE NOS ORGANISMES

### Maison des Jeunes

Les animatrices et la responsable de la MDJ sont de retour ce 3 août après des petites vacances. Et les activités reprennent de plus belle.



Au menu, entre autres, le 13 août, au Parc de la Relève, une journée physiquement éprouvante pour nos ados : un parcours du combattant composé d'une dizaine d'épreuves, comme une mini olympiade, qui sera suivi d'un souper de hot-dogs. Les parents des participants et la population en général sont invités à venir encourager les jeunes.

La MDJ tiendra son assemblée générale annuelle le 15 septembre.

### Forum Citoyen



L'équipe de Forum Citoyen s'est enfin réunie suite à l'adoucissement des mesures sanitaires et a statué sur la tenue d'une assemblée générale le mercredi 15 septembre au Centre communautaire. Tout le monde y sera bienvenu, Forum appartient à tous les citoyens et citoyennes.

Vous pouvez devenir membre votant à vie de l'organisme. Consultez notre annonce au dos du Hameau.

Vous pouvez participer sans contrainte, à votre rythme, et quand vous en avez le désir à l'entretien des platebandes et bacs de légumes et herbes des Incroyables Comestibles dans le Parc du 150e.

Forum Citoyen est à organiser le mini-marché de la Balade Gourmande qui aura lieu les 2, 3, 9 et 10 octobre prochains au Centre communautaire.

### Fadoq

Chers membres Fadoq,

Depuis le début de la pandémie, nos activités sont suspendues à cause des mesures sanitaires et nous avons tous hâte de les reprendre. Pour l'instant la seule activité que nous vous offrons c'est notre pique-nique/épluchette de blé d'Inde.



Pour l'occasion et à cause des mesures de précaution, nous vous demandons d'apporter votre pique-nique avec tout ce dont vous avez besoin : lunch, breuvage, chaises.

L'activité aura lieu le mercredi 18 août à l'aréna à compter de 11 h

Le comité vous offrira gratuitement le blé d'Inde ! Au plaisir de vous voir bientôt !





## Pastorale

Le dimanche 15 août 10 h 30, aura lieu notre messe annuelle au cimetière; une façon de se rappeler ceux et celles qui nous ont précédés, mais toujours présents dans nos cœurs.



Les baptêmes, mariages et funérailles sont maintenant autorisés dans nos églises selon la capacité du lieu de culte, maximum 250 personnes; tout en respectant la distanciation sociale. On peut retirer notre masque lorsqu'assis à notre banc. Lors de funérailles, les familles peuvent recevoir les condoléances à l'église avec 50 personnes à la fois.

Les catéchèses reprendront à l'automne et nous communiquerons avec les familles pour plus de détails. Veuillez nous contacter pour de nouvelles inscriptions.



## Bibliothèque

Après deux belles semaines de vacances, la bibliothèque est heureuse de retrouver ses fidèles usagers et d'en découvrir de nouveaux. Nous vous attendons les mardis de 18 h à 20 h et les mercredis matin, de 9 h 30 à 11 h 30, à compter du 3 août.

## Club Lions

Suite aux allègements sanitaires, les membres du Club Lions ont pu procéder à un souper mensuel le 30 juin dernier.

Lion Sébastien Nugier a été élu président du Club pour l'année 2021-2022. Des remerciements ont été formulés au Lion Laurent Garneau, président sortant, malgré une année des plus tranquille, cela dû à la pandémie.



Le Club Lions de Ham-Nord s'attend à renouer avec ses activités habituelles et à organiser ses différentes levées de fond, à savoir : le tirage annuel, le souper de crabe, le tournoi de shuffleboard entre autres.

Notre club est toujours à recruter de nouveaux candidats; n'hésitez surtout pas à contacter un de nos membres si l'intérêt se manifeste.

Le Club Lions vous souhaite à tous un bel été. On se revoit en septembre prochain.

## Fondation

Les membres du conseil d'administration de la Fondation Réal-Lavertu ont récemment pu se réunir, suite aux allègements permis par la Sécurité publique. Voici la nouvelle composition de l'équipe : Marie-Josée Brault, présidente; Jean-Claude Royer, vice-président; Marie-Thérèse Savoie, secrétaire; Jeannette Marcoux, trésorière; Gervaise Simard, Nadia Grimard, administratrices et Louis-Marie Lavoie, administrateur.

La Fondation tiendra une assemblée annuelle en septembre.



La Fondation n'a bien sûr pas pu organiser son brunch renommé ces deux dernières années, mais est actuellement en campagne de financement. Les dons reçus servent à maintenir et améliorer la qualité de vie des résidents du Foyer Sts-Anges par l'achat d'équipements spéciaux visant leur confort et leur sécurité. Vous pouvez faire parvenir un don par le biais d'un chèque libellé au nom de « La Fondation Réal-Lavertu », et adressé au Foyer Sts-Anges.



## Municipalité du Canton de Ham-Nord

287, 1<sup>re</sup> Avenue, Ham-Nord (Québec) G0P 1A0  
Téléphone : 819 344-2424 • Télécopieur : 819 344-2806 • Courriel : info@ham-nord.ca

### **RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2020 PRÉSENTÉ LORS DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 7 JUIN 2021**

Tel que prévu à l'article 176.2.2 du Code municipal, il est mentionné : « Lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin, le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe ».

Il me fait donc plaisir, à titre de maire du Canton de Ham-Nord, de vous soumettre le « Rapport du maire sur les faits saillants du Rapport financier 2020 » de la municipalité.

#### **Rapport financier pour l'année 2020**

Les états financiers pour l'année terminée le 31 décembre 2020 ont été vérifiés par la firme Pellerin Aubert Ramsay Provencher inc., et ont été adoptés lors de la séance du conseil tenue le 3 mai 2021. Ces états financiers révèlent un excédent de 168,771\$ et peuvent être consultés au bureau de la municipalité.

#### **Investissements en immobilisations pour l'année 2020**

Les principaux investissements réalisés au cours de l'année 2020 sont : les travaux majeurs de voirie effectués sur la Route de St-Fortunat, la 4<sup>e</sup> Avenue et la rue Principale au coût de 1,261,436\$ (travaux dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale RIRL) et les travaux de mise à niveau en aqueduc et égout au coût de 39,436\$ (travaux dans le cadre du Programme de la TECQ).

Je profite de l'occasion pour remercier les membres du Conseil et les employés pour leur implication et leur dévouement ainsi que vous, chers(es) concitoyens(nes) pour votre confiance et l'excellente relation qui nous unit. Soyez assurés que peu importe le projet et les décisions prises par votre conseil municipal, celles-ci se font toujours dans l'objectif premier d'améliorer notre qualité de vie et ce, en consolidant le maintien et l'amélioration de nos services essentiels, tout en ayant à cœur notre implication afin d'appuyer et de supporter nos organismes communautaires qui sont si précieux dans notre belle municipalité.

Il me fait toujours plaisir de recevoir vos idées, suggestions et commentaires car c'est avec de la communication et de l'écoute qu'il nous sera possible d'améliorer notre qualité de vie.

---

François Marcotte, maire





## Municipalité du Canton de Ham-Nord

287, 1<sup>re</sup> Avenue, Ham-Nord (Québec) G0P 1A0  
Téléphone : 819 344-2424 • Télécopieur : 819 344-2806 • Courriel : info@ham-nord.ca

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC D'ARTHABASKA**  
**MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAM-NORD**

### **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

Veillez prendre note que lors d'une séance de son Conseil tenue le 31 mai 2021, la Municipalité du Canton de Ham-Nord a adopté le règlement intitulé « Règlement n° 520 modifiant le règlement de zonage n° 453 (création de zones et retrait de l'usage « industrie extractive » dans certaines zones) ».

Le règlement n° 520 a notamment pour objets :

- de créer la zone AF10 à même une partie de la zone AF8 et de prévoir les usages autorisés dans cette zone, de même que les normes et spécifications afférentes;
- de créer la zone AF11 à même une partie de la zone AF6 et de prévoir les usages autorisés dans cette zone, de même que les normes et spécifications afférentes;
- de modifier les grilles de spécifications des usages afin que l'usage « I2 – Industries extractives », de même que l'extraction du sable, ne soit autorisé que dans les nouvelles zones ainsi créées (AF10 et AF11), cet usage étant ainsi prohibé dans toutes les autres zones;
- de prévoir toute autre norme ou mesure de mitigation afin d'assurer une cohabitation harmonieuse de ce type d'usage avec les autres usages se trouvant ou susceptibles de débiter dans les zones concernées;
- de prévoir toute autre norme et condition en lien avec ces modifications et les modifications à éventuellement être apportées au plan d'urbanisme.

Ce règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité de la part de la municipalité régionale de comté (MRC) d'Arthabaska le 8 juillet 2021 et entre en vigueur le jour de la parution dudit certificat.

Avis est également donné que le règlement est disponible pour consultation au bureau municipal à l'adresse suivante :

287, 1<sup>ère</sup> Avenue  
Ham-Nord (Qc)  
G0P 1A0

**DONNÉ À HAM-NORD, ce 9<sup>e</sup> jour de juillet 2021.**

Mathieu Couture, Directeur général



## Municipalité du Canton de Ham-Nord

287, 1<sup>re</sup> Avenue, Ham-Nord (Québec) G0P 1A0  
Téléphone : 819 344-2424 • Télécopieur : 819 344-2806 • Courriel : info@ham-nord.ca

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC D'ARTHABASKA**  
**MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAM-NORD**

### **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

Veillez prendre note que lors d'une séance de son Conseil tenue le 31 mai 2021, la Municipalité du Canton de Ham-Nord a adopté le règlement intitulé « Règlement n° 521 modifiant le plan d'urbanisme n° 452 concernant la modification du portrait, des problématiques, des enjeux et du plan d'action ».

Le règlement n° 521 a notamment pour objets de revoir et modifier :

- la carte des affectations du territoire;
- certains objectifs, orientations, problématiques et solutions en lien avec les usages présentant des contraintes telles que les activités extractives et la coexistence de ces usages avec les usages exercés ou pouvant être exercés en périphérie;
- les objectifs et moyens de la mise en œuvre de ces nouvelles orientations;
- en fonction des problématiques et enjeux, une révision des usages compatibles avec certaines affectations, dont les affectations agricoles, agroforestières et forestières;
- l'ensemble des éléments liés à cet enjeu qui vise à favoriser un urbanisme durable.

Ce règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité de la part de la municipalité régionale de comté (MRC) d'Arthabaska le 8 juillet 2021 et entre en vigueur le jour de la parution dudit certificat.

Avis est également donné que le règlement est disponible pour consultation au bureau municipal à l'adresse suivante :

287, 1<sup>ère</sup> Avenue  
Ham-Nord (Qc)  
G0P 1A0

**DONNÉ À HAM-NORD, ce 9<sup>e</sup> jour de juillet 2021.**

Mathieu Couture, Directeur général



## Municipalité du Canton de Ham-Nord

287, 1<sup>re</sup> Avenue, Ham-Nord (Québec) G0P 1A0  
Téléphone : 819 344-2424 • Télécopieur : 819 344-2806 • Courriel : info@ham-nord.ca

### Avis public

Conformément à l'article 110.3 de la Loi sur l'Aménagement et l'urbanisme (LAU), vous trouverez ci-dessous un résumé du règlement #521 modifiant le Plan d'urbanisme dont l'adoption a été réalisée le 31 mai 2021 par la municipalité et l'entrée en vigueur en date du 8 juillet 2021 suite au Certificat de conformité émis par la MRC d'Arthabaska.

## RÉSUMÉ DES MODIFICATIONS DU PLAN D'URBANISME (RÈGLEMENT #521)

### Objets

Le Règlement #521 a notamment pour objets :

- de modifier l'article 3.9 concernant le secteur agricole, forestier et agroforestier, en y intégrant la problématique de l'implantation de carrières et sablières en milieu agricole;
- de modifier la carte 4 concernant le secteur agricole, forestier et agroforestier en y intégrant les carrières et sablières déjà existantes;
- de modifier l'article 3.10 aux fins d'y préciser l'état de la situation, les problématiques et les enjeux concernant les contraintes naturelles et anthropiques, en y intégrant les impacts des carrières et sablières;
- de modifier la carte 5 localisant les contraintes naturelles et anthropiques;
- de modifier l'article 5.2.2 concernant les carrières et sablières dans les milieux agricoles et forestiers;
- de modifier l'article 5.2.6 du chapitre 5 concernant les carrières et sablières, aux fins d'y préciser les moyens de mise en œuvre;
- de modifier le chapitre 6 concernant les grandes affectations du sol et les densités de son occupation relatives aux affectations agricoles, agroforestières et forestières, en y intégrant les enjeux et problématiques aux activités extractives et en y précisant, à l'intérieur de ces affectations, le fait qu'elles y sont incompatibles, sauf à l'égard des sites existants;
- d'ajouter des interventions dans le plan d'action, aux articles 7.3 et 7.9 du chapitre 7, en lien avec l'implantation de carrières et sablières.



## APPEL D'OFFRES

### PUBLIC RÉGIONALISÉ

PROJET : **# SRM 06-21-22 – DÉNEIGEMENT DES ANNÉES 2021 À 2023 POUR LES ÉTABLISSEMENTS VISÉS AU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS.**

PROPRIÉTAIRE : **CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS**  
40, BOUL. DES BOIS-FRANCS NORD  
VICTORIANVILLE (Québec) G6P 1E5

Le CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS souhaite obtenir des soumissions sous enveloppe cachetée en vue d'attribuer les services de déneigement pour tous les établissements scolaires visés au document d'appel d'offres, et ce, pour les hivers 2021-2022 et 2022-2023.

Les soumissionnaires invités sont ceux ayant une place d'affaires sur le territoire du CSSBF et ceux ayant une place d'affaires à l'intérieur d'un rayon de 25 km dudit territoire tel que stipulé au devis. À compter du 4 août 2021, les personnes intéressées pourront se procurer les documents d'appel d'offres à l'atelier de maintenance, au 595, rue Notre-Dame est, Porte G1, à Victoriaville.

**Les soumissions dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné seront reçues à l'atelier de maintenance, par le Service des ressources matérielles, jusqu'à 10 h 30, heure en vigueur localement, le 15<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2021 pour être ouvertes au même endroit le même jour et à la même heure.**

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec Mme Jolyane Beaudet, au numéro de téléphone suivant : 819 758-6453, poste 822534.

Le Centre de services scolaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues, notamment si elle juge que les prix sont trop élevés ou disproportionnés ou ne reflètent pas un juste prix.

Les contrats seront attribués par regroupement d'écoles, au soumissionnaire dont la soumission est jugée conforme aux dispositions des documents d'appel d'offres et qui présente le prix total avant taxes le plus bas pour ce lot. Aux fins de l'attribution, seul le prix total excluant les taxes applicables sera considéré. En cas d'égalité entre deux ou plusieurs soumissionnaires, le contrat sera adjugé par tirage au sort.

Donné à Victoriaville, le 4 août 2021.

Alain Desruisseaux  
Directeur général



## La cybercriminalité ne prend aucune vacance !

La période des vacances scolaires approche et la Sûreté du Québec invite les parents à la vigilance et à la discussion quant à l'utilisation de différents appareils connectés à internet à la disposition de leurs enfants pendant la saison estivale.

La période de vacances est souvent associée à une plus grande plage de temps libre pour plusieurs et les risques reliés à la cybercriminalité augmentent avec l'usage d'internet et des médias sociaux. Les enfants qui seront devant leurs écrans cet été pourraient s'avérer des cibles de choix pour les fraudeurs et les prédateurs sexuels.

### Afin de prévenir des situations à risque telles que celles-ci :

- Que la divulgation d'une information personnelle, l'envoi d'une photo ou d'une vidéo intime en privé deviennent publics ;
- Que vos enfants soient victimes de sextorsion en laissant des prédateurs sexuels ou des fraudeurs enregistrer des photos ou des vidéos de gestes intimes en se faisant passer pour quelqu'un de confiance ;
- Que votre enfant soit exposé à du matériel haineux, violent ou à caractère sexuel :

### Augmenter votre cybersurveillance !

- En vous intéressant à la vie « en ligne » de votre enfant,
- En fixant des règles claires,
- En discutant de cybersécurité,
- En déconstruisant les fausses croyances.

### Par exemple :

- Proposez à votre enfant des stratégies pour faire face à des situations avec lesquelles il n'est pas à l'aise ;
- Familiarisez-vous avec les médias sociaux, applications et jeux que votre enfant utilise ;
- Vérifiez les paramètres de confidentialité des comptes de médias sociaux que votre enfant utilise ;
- Les jeunes ont tendance à croire que « tout le monde » envoie des images intimes alors que c'est faux. Discutez avec lui de cette conviction erronée !



(Suite à la page 20)

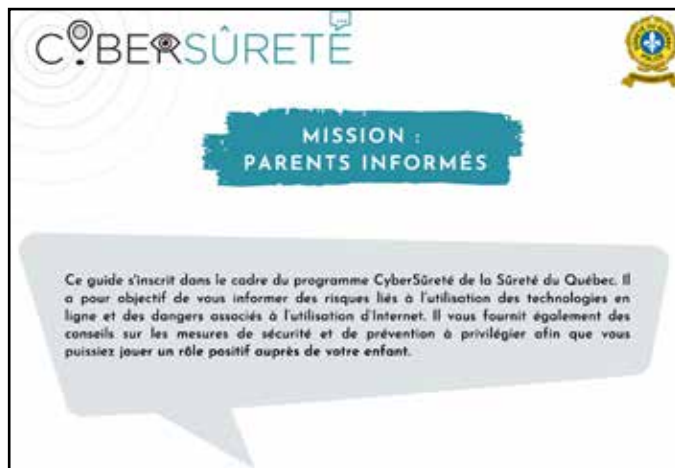
(Suite de la page 19)

## Pour obtenir des conseils supplémentaires :

Consultez le guide de Mission : PARENTS INFORMÉS de la Sûreté du Québec

<https://www.sq.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2021/02/mission-parents-informes.pdf>

Si vous êtes victimes ou soupçonnez que votre enfant puisse être victime d'un acte criminel, n'hésitez pas à contacter votre service de police local ou à composer le 911 en cas d'urgence.



Centre de prévention Suicide Arthabaska-Érable

Parles-en...  
Ta VIE est importante !

Sème la vie!

Vous pensez au suicide ?  
Vous êtes inquiet pour une personne de votre entourage ?  
Vous êtes endeuillé par suicide ?

Nous sommes là pour vous!

24 heures par jour • 7 jours par semaine

MRC DE L'ÉRABLE 819 362-8581  
MRC D'ARTHABASKA 819 751-2205  
PARTOUT AU QUÉBEC 1 866 APPELLE (1 866 277-3553)

www.cpsae.ca

**Catherine Dallaire et Steve Roy**  
Pharmaciens propriétaires

Affiliés à  
 **familiprix**


**Ne vous inquiétez pas, nous vaccinerons effectivement pour la COVID-19 à notre pharmacie. Nous attendons les directives officielles du Ministère pour débiter la prise de rendez-vous.**

**CHACUN DE NOS CLIENTS SERA CONTACTÉ DIRECTEMENT PAR NOTRE ÉQUIPE, en fonction des groupes prioritaires établis. Nous voulons offrir à tous la chance de se faire vacciner.**

**Pour plus d'informations:  
819-344-2249**

847 ROUTE 161, HAM-NORD

**Heures d'ouverture :**  
LUNDI AU VENDREDI 10H à 18H ET SAMEDI 10H à 14H



**Vaccination  
COVID-19  
Bientôt disponible  
en succursale**

Les pharmaciens propriétaires affiliés à Familiprix sont les seuls responsables de ces services offerts.  
Certaines conditions s'appliquent.



La Résidence Le Chêne Blanc  
Coopérative de solidarité du Canton de Ham  
470 rue Curé-Charles-Lemire  
Ham-Nord, Qc, G0P 1A0  
819-464-0032 / Fax 819-464-0003  
Courriel : [csch@soqetel.net](mailto:csch@soqetel.net)

## LE CHÊNE BLANC

### POSTE DE CONCIERGE RÉSIDANT

La Résidence le Chêne Blanc, située à Ham-Nord, est à la recherche d'un concierge résidant. La personne aura à exécuter les tâches suivantes :

- Voir à l'entretien ménager des espaces communs de la résidence.
- S'assurer du bon état de la bâtisse et exécuter les réparations nécessaires.
- Exécuter diverses tâches d'entretiens des équipements.
- Vérifier régulièrement les systèmes d'alarme et des gicleurs, et voir à leur entretien régulier.
- Faire exécuter à chaque année l'inspection annuelle de ces systèmes par l'entremise de firmes expertes dans le domaine.
- En été, voir à l'entretien du terrain, pelouse, arbres et arbustes de la résidence.
- En hiver, voir au déneigement des trottoirs; épandage de sel et abrasifs au besoin, et au suivi du déneigement du stationnement par un contracteur.
- S'occuper de la gestion du cabanon d'entreposage extérieur.
- Faire les réparations mineures utiles au maintien du bon état de la bâtisse.
- Assurer la réponse aux urgences pendant la nuit.

La personne devra être âgée de 50 ans et plus. Elle pourra occuper un logement de la résidence au tarif du loyer conventionnel et sera rémunérée pour sa tâche.

Pour informations, contactez Yvan Riopel au 819-382-2471



*Les Pâtisseries  
De Coraly*

CUPCAKES \* MUFFINS \* BISCUITS \* GÂTEAUX \* BROWNIES

Téléphone: 819-960-6415 Courriel: co.leclerc25@hotmail.com

## LE CHÊNE BLANC

### logements à louer

3 1/2 - 4 1/2

Couple ou personne seule

*Chauffé, éclairé, eau chaude, buanderie, salle à diner, salon communautaire, stationnement extérieur avec prise de courant.*

**INFORMATION:**

**(819) 464-0032 ou 382-2471**

3 1/2 présentement admissible à une subvention

**CENTRE DE PRÉVENTION SUICIDE  
ARTHABASKA-ÉRABLE**

24 HEURES/24, 7 JOURS/7

ARTHABASKA : 819 751-2205  
ÉRABLE : 819 362-8581

*Partout au Québec*  
**1 866 APPELLE (277-3553)**

**NOUVEAU ET UNIQUE EN RÉGION**

**FOREUSE DE Puits SUR CHENILLE**

FORAGE A DOUBLE ROTATION :  
MEILLEUR SCÈLÈMMENT AU ROC  
MEILLEUR QUALITÉ D'EAU  
FOREUSE PLUS COMPACT ET PLUS LÉGÈRE

100% fait au Québec

819-758-6468 OU 1-800-567-5829

**Puitbec GROUPE**

www: puitbec.com RBQ: 8327-6683-50



# Pat

pareur d'onglons  
**819 350 0225**  
Patric Létourneau



**Alain RAYES**  
Député de Richmond—Arthabaska

**alainrayes.ca**  
alain.rayes@pari.gc.ca

1-877-751-1375 (sans frais) | 819-751-1375  
3, rue de la Gare, Victoriaville (QC) G6P 6S4



**SÉBASTIEN SCHNEEBERGER**  
DÉPUTÉ DE DRUMMOND-BOIS-FRANCS  
ET LEADER ADJOINT DU GOUVERNEMENT

819 475-4343

**VIVACO UN GROUPE COOPÉRATIF ENCORE PLUS FORT.**

**BMR** 827, route 161 819 344-2521

**MARCHÉ BONICHOIX** 445, rue principal 819 344-2422

**VIVACO.COOP**



**Aubert  
& Morency**  
NOTAIRES

*Associées dans la même tradition  
d'excellence et de qualité de services*



**Louise Aubert**  
LL.B., D.D.N.

laubert@notarius.net



**Catherine Morency**  
LL.B., D.D.N.

catherinemorency@notarius.net



**Stéphanie Bernard**  
LL.B., D.D.N.

sbernard@notarius.net



**Mélina Matteau**  
LL.B., LL.M

melinamatteau@notarius.net

■ **DISRAELI**  
846 avenue Champlain  
418.449.2955

■ **THETFORD MINES**  
1197 rue Notre-Dame Est,  
Suite 400  
418.755.0812

■ **WEEDON**  
225 2<sup>e</sup> avenue  
819.877.3233

## OFFRE D'EMPLOI

**Recherche travailleur (travailleuse)**

**Production laitière en santé animale**

**Assister à la manipulation des vaches**

**Pour le parage des onglons (taille des sabots)**

→ Semaine de travail flexible de 3-4 jours  
selon la saison

→ Formation incluse

→ 17 \$/h en partant,

→ équipement hydraulique de pointe

→ Transport fourni à partir de Ham-Nord

**Appelle-moi : 819 350-0225**

**Patric Létourneau**

**Parage d'onglons 4 Pat**

Pour en savoir plus : voir l'émission

*La semaine Verte – Manucure chez les vaches*

[https://www.youtube.com/  
watch?v=NmYVADzUou](https://www.youtube.com/watch?v=NmYVADzUou)



**4 Pat**  
pareur d'onglons  
**819 350 0225**  
Patric Létourneau



## Forum Citoyen Ham-Nord



Louis-Marie Lavoie, président; Nébesna Fortin, vice-présidente; Benoit Charbonneau, trésorier; Émilie Lapointe, administratrice.

Forum Citoyen est un organisme à but non lucratif dont la mission est de favoriser le développement de projets structurants dans la municipalité de Ham-Nord.

Nous travaillons pour vous et avec vous!

Pour une cotisation unique de 15 \$ (Chèque au nom de Forum Citoyen Ham-Nord):

Devenez membre à vie de Forum Citoyen!

474, rue Principale, Ham-Nord, QC, G0P 1A0  
819 344-2828

forumcitoyen@ham-nord.ca

Devenir membre ne vous engage à rien et vous procure la satisfaction d'appuyer votre organisme communautaire, en plus des nombreux avantages réservés aux membres lors des événements, tout au long de l'année.

Impliquez-vous!

Vous avez des idées, des compétences à partager? Vous aimeriez siéger au conseil d'administration ou participer aux différents comités? Vous êtes bienvenu!

Prochaine parution: 6 septembre

Date de tombée: 26 août

Responsables:

Louis-Marie Lavoie et Andrée Robert

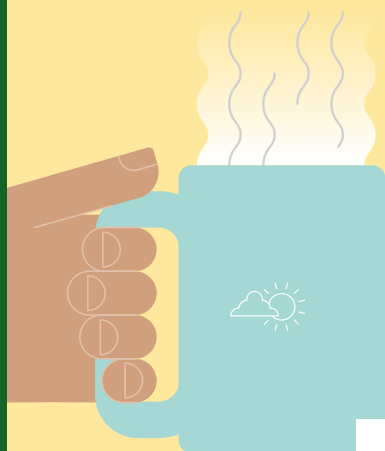
Faites-nous parvenir vos textes pour le journal et profitez de nos pages pour faire paraître vos petites annonces. Faites-vous connaître à Ham-Nord!

[hameau@arittera.com](mailto:hameau@arittera.com)



Même à 6 h le mercredi matin,  
un conseiller Desjardins vous répond.

# 1 800-CAISSES



Pour remplacer une carte perdue, payer une facture ou pour toute autre transaction courante, un conseiller attend votre appel.  
**7 jours sur 7, de 6 h à minuit.**